



Porté par la Maison départementale  
des personnes handicapées MDPH du Val d'Oise

## Le DIH, c'est quoi ?

- **Une organisation coordonnée entre les partenaires**, qui établissent un **plan de services individualisé (PSI)** avec la personne en situation de handicap, et **co-pilotent** sa mise en œuvre.
- **Un accompagnement sur-mesure**, co-construit et formalisé au plus près des attentes et besoins de la personne en situation de handicap.
- **La réalisation de diagnostics territoriaux** pour ajuster l'offre départementale aux besoins identifiés.

## Ce dispositif, nouveau dans le Val d'Oise

- **Répond à la logique d'un « parcours » global** alliant précocité des interventions et renforcement de l'inclusion sociale, la prévention et la gestion des ruptures de parcours.
- **Vise à consolider une organisation territoriale intégrée** au service de la fluidité des parcours de vie, en fonction des besoins et attentes de la personne en situation de handicap.
- **Participe à la transformation de l'offre** en favorisant le décroisement des interventions pluridisciplinaires.

## Depuis 2018 : mise en place de la démarche « Réponse accompagnée pour tous »

### Loi Santé

2014

Rapport Piveteau  
« Zéro sans solutions »

2016

Création du DIH-TSA  
dans 4 départements (77, 78, 91, 93)

## Qui pilote le DIH ?

- Le DIH est piloté par une équipe composée d'1 pilote et 3 coordonnateurs de parcours, intégrée aux services de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du Val d'Oise.

## Qui peut en faire la demande ?

- Les acteurs médico-sociaux, sanitaires, éducatifs, sociaux... professionnels des **associations, services publics** et des **établissements** et **services sociaux et médico-sociaux** du territoire, peuvent formuler une demande de DIH au bénéfice d'une personne en situation de handicap.

## Comment ça marche ?



- Saisine par un professionnel intervenant dans l'accompagnement de la personne en situation de handicap, via le formulaire DIH disponible sur [www.mdph.valdoise.fr/dih95](http://www.mdph.valdoise.fr/dih95)



- Étude de la demande par l'équipe DIH



- Evaluation pluridisciplinaire de la situation
- Réunions de coordination et de suivi
- Actualisation du PSI si nécessaire

**Ile-de-France : ouverture du DIH  
à toutes les personnes  
en situation de handicap**

**2018**

Déploiement national de  
« Réponse accompagnée  
pour tous » (RAPT)

**2020**



Financement et extension du DIH  
dans 4 nouveaux départements  
(75, 92, 94, 95)



[mdph.valdoise.fr/dih95](http://mdph.valdoise.fr/dih95)  
[dih95@valdoise.fr](mailto:dih95@valdoise.fr)

Pilote : Audrey Guglielmi  
Coordonnateurs de parcours : Mélanie Lalevée,  
Laure Marguinaud, Maxime Unterner